

**CONTACTS**

Maryse Gits

SOFTIMAT

Tél.: +32 2 352 83 86

maryse.gits@softimat.com

13 octobre 2014

**PUBLICATION RELATIVE AU RACHAT D' ACTIONS PROPRES
SEMAINE 41**

SOFTIMAT publie l'information requise par les articles 205 à 208 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés, tels que modifiés par l'Arrêté Royal du 26 avril 2009. Les transactions reprises ci-dessous interviennent dans le cadre d'un programme de rachat d'actions propres établi par le Conseil d'Administration avec l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 27 mai 2013. Au terme de cette assemblée, il a été décidé, pour une période allant du 22 juin 2013 au 21 décembre 2014, soit dix huit mois, de procéder en Bourse au rachat d'actions propres pour un prix compris entre un euro et vingt euros par titre et ce, par réduction du capital social à concurrence d'un montant maximum de trois millions d'euros.

La présente information est également publiée sur le site www.softimat.com

1. Transactions intervenues pendant la période allant du 6 au 10 octobre 2014 :

<u>Date de transaction</u>	<u>Quantité de titres acquis</u>	<u>Prix des titres acquis</u>	<u>+ bas</u>	<u>+ haut</u>	<u>Méthode de négociation</u>
06/10/2014	700	2,836428€	2,82€	2,84€	Achat sur Alternext Bruxelles
Total Semaine 41	700	2,836428€			

2. Nombre total de titres rachetés depuis le démarrage du programme :

<u>Période de transaction</u>	<u>Quantité de titres acquis</u>	<u>Prix des titres acquis</u>
12/03/2014-10/10/2014	67.315	194.768,71€

3. Nombre total des actions propres en possession de la société :

Nombre total d'actions émises :	6.300.946
Nombre total d'actions propres détenues par la société :	58.822
Pourcentage du nombre d'actions propres détenues par rapport au nombre total d'actions émises :	0,93%